

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA 161<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU  
SYNDICAT DES PROFESSEURS  
ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR (SPPUQTR)**

Tenue le jeudi 31 mars 2022 à 13 h 30

Plateforme Zoom  
(PVAG161-31-03-2022)

**PRÉSENCES :** 82 professeur.e.s ont participé à la réunion.  
162 professeur.e.s se sont prévalu.e.s de leur droit de vote en ligne.

---

La professeure Lyne Cloutier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

---

**AG161-31-03-2022-00      Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 160<sup>e</sup> assemblée générale
5. Affaires budgétaires
  1. Prévision des produits et des charges 2022-2023
  2. Taux de cotisation syndicale 2022-2023
6. Négo 2022 – État des travaux
7. Élections au comité exécutif du SPPUQTR
  1. Trésorerie
  2. Vice-présidence aux affaires universitaires
  3. Vice-présidence aux relations de travail
  4. Vice-présidence aux services à la collectivité
8. Élection au comité de promotion
  1. Substitut – Regroupement 1 – Sciences humaines et sciences sociales
9. Rapport du comité exécutif pour l'année 2021-2022
10. Affaires nouvelles
11. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
12. Résultats des élections
13. Clôture de l'assemblée

**AG161-31-03-2022-01      Ouverture de l'assemblée**

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeur.e.s. Il rappelle quelques règles à suivre pour assurer le bon déroulement de cette assemblée sur la plateforme Zoom.

### **AG161-31-03-2022-02 Vérification du quorum**

Le président du SPPUQTR confirme l'atteinte du quorum prévu aux Statuts (art. 12.4), soit 10 % des membres du Syndicat (45 professeur.e.s membres sont requis pour le quorum), et proclame le début de l'assemblée. Le nombre total de membres est de 447.

Le président explique qu'en respect de nos Statuts (art. 12.1.d), la secrétaire du Syndicat assume la présidence de l'assemblée.

### **AG161-31-03-2022-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidence d'assemblée attire l'attention des professeur.e.s sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais règlementaires.

- |             |                                                                                                                           |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CONSIDÉRANT | le projet d'ordre du jour de la 161 <sup>e</sup> assemblée générale ;                                                     |
| CONSIDÉRANT | que les membres ont reçu l'avis de convocation selon les délais prescrits à l'article 12.2.1 c) des Statuts du Syndicat ; |
| CONSIDÉRANT | la recommandation du comité exécutif ;                                                                                    |
| CONSIDÉRANT | la recommandation du conseil syndical ;                                                                                   |

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par la professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 161<sup>e</sup> assemblée générale du SPPUQTR du 31 mars 2022.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

### **AG161-31-03-2022-04 Lecture et adoption de procès-verbal de la 160<sup>e</sup> assemblée générale**

La présidence d'assemblée attire l'attention des professeur.e.s sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale du Syndicat qui a eu lieu le 30 septembre 2021.

Elle s'informe de la conformité du procès-verbal.

- |             |                                                                                                                                |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CONSIDÉRANT | le procès-verbal de la 160 <sup>e</sup> assemblée générale du Syndicat ;                                                       |
| CONSIDÉRANT | que les membres ont reçu le projet de procès-verbal selon les délais prescrits à l'article 12.2.1 c) des Statuts du Syndicat ; |
| CONSIDÉRANT | l'avis des membres ;                                                                                                           |

Sur proposition du professeur Michael Cantinotti, du Département de psychologie, appuyée par le professeur Sylvain Sirois, du Département de psychologie, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 160<sup>e</sup> assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 30 septembre 2021.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **AG161-31-03-2022-05 Affaires budgétaires**

La présidence d'assemblée indique qu'en l'absence du trésorier, elle présentera le point à titre de secrétaire du Syndicat. Le président du Syndicat agira à titre de présidence d'assemblée pour ce point.

L'assemblée ne s'oppose pas à ce que la présidence d'assemblée soit assumée par le président du Syndicat.

#### **1- Prévision des produits et des charges 2022-2023**

La secrétaire rappelle qu'il s'agit d'une proposition de budget basé sur un taux de cotisation syndicale de 2 %. Les produits se chiffrent à 1 390 000 \$ et les charges à 940 000 \$, dégageant un excédent de 450 000 \$.

Après la présentation de la secrétaire, la présidence d'assemblée fait la lecture du projet de résolution :

CONSIDÉRANT	les résultats financiers prévus au 31 mars 2022 ;
CONSIDÉRANT	les prévisions des produits et des charges pour l'année 2022-2023 ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du conseil syndical ;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Alain Goupil, du Département de mathématiques et d'informatique, il est résolu d'adopter les prévisions des produits et des charges pour l'année 2022-2023.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **2- Taux de cotisation syndicale 2022-2023**

La secrétaire revient sur les discussions tenues en comité exécutif, en conseil syndical et à l'assemblée générale de mars 2021. Elle rappelle que l'objectif de la hausse de la cotisation syndicale en 2021 consistait de détenir, à terme, les fonds nécessaires pour couvrir 100 % du salaire net des professeur.e.s pour la durée d'une session de 16 semaines en cas d'un conflit de travail.

Les professeur.e.s discutent de la stratégie à adopter à la veille de la période de négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Après la présentation de la secrétaire, la présidence d'assemblée fait la lecture du projet de résolution :

#### **PVAG161-31-03-2022-05.1 R258**

CONSIDÉRANT	les résultats financiers prévus au 31 mars 2022 ;
CONSIDÉRANT	les prévisions des produits et des charges pour l'année 2022-2023;

- CONSIDÉRANT les résolutions du comité exécutif (CX618), du conseil syndical (CS340) et de l'assemblée générale statutaire (AG159) ;
- CONSIDÉRANT le taux de cotisation syndicale actuel (2 %) ;
- CONSIDÉRANT que le taux de cotisation syndicale pourra faire l'objet d'une réflexion durant la période de négociation de la convention collective et après la signature de celle-ci selon l'état du Fonds de défense professionnelle ;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;
- CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical ;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par la professeure Josée Lafrance, du Département de sage-femme, il est résolu de maintenir, pour l'année 2022-2023, la cotisation syndicale à 2 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

La secrétaire reprend la présidence de l'assemblée.

#### **AG161-31-03-2022-06 Négo 2022 – État des travaux**

La présidence d'assemblée invite le président du Syndicat à présenter le point.

Le président indique qu'il s'agit d'une présentation de l'avancée des travaux pour préparer la prochaine négociation de la convention collective. Il précise que la présente convention arrivera à échéance le 31 mai 2022 et que la négociation ne débutera pas avant plusieurs semaines.

- Sondage – directions départementales : 4 octobre au 15 octobre
  - 241 répondant.e.s (53 %)
- Sondage – professeur.e.s clinicien.ne.s : 1<sup>er</sup> novembre au 8 novembre
  - 10 répondant.e.s (42 %)
- Sondage – tâches enseignement : 9 novembre au 15 novembre
  - 246 répondant.e.s (54 %)
- Sondage – tâches recherche : 30 novembre au 9 décembre
  - 223 répondant.e.s (45 %)
- Rencontre – directions départementales : 1<sup>er</sup> décembre
  - 18 directions présentes
- Rencontre – profs cliniciens : 21 janvier
  - 13 professeur.e.s clinicien.ne.s présent.e.s
- Rencontre – tâches recherche : 8 et 9 février
  - 34 professeur.e.s présent.e.s

- Sondage – équité dans la tâche : 10 au 17 février
  - 189 répondant.e.s (41 %)

À venir :

- Rencontre – équité dans la tâche : 11 et 13 avril
- Sondage – conditions de travail
- Rencontre – enseignement
- Rencontre – conditions de travail
- Préparation du cahier de demande
- Approbation du cahier de demande par le comité exécutif, le conseil syndical et l'assemblée générale
- Transmission d'un avis de négociation par la VPRT à la directrice du Service des relations de travail pour lancer les négociations

Les professeur.e.s échangent sur le calendrier du sondage et des rencontres à venir.

### **AG161-31-03-2022-07 Élections au comité exécutif du SPPUQTR**

La présidence d'assemblée rappelle que les membres du comité de validation des scrutins ont déjà été désignés dans l'assemblée des professeur.e.s, mais que l'assemblée du Syndicat doit confirmer cette proposition.

La présidence d'assemblée indique à nouveau le rôle de la présidence et de deux scrutateurs et scrutatrices :

- Être présent.e à la fin de la période de scrutin :
  - Mardi 5 avril 2022 à 17 h
  - Plateforme Zoom
- Valider le déroulement du scrutin
- Constater les résultats
- Informer l'ensemble des professeur.e.s des résultats

CONSIDÉRANT la *Règle 17 régissant les modes de scrutins* ;  
 CONSIDÉRANT l'obligation de désigner un comité de validation comprenant une présidence et deux scrutateurs et scrutatrices pour la désignation des membres au comité exécutif du SPPUQTR et au comité de promotion ;  
 CONSIDÉRANT la désignation des membres du comité de validation lors de l'assemblée générale des professeur.e.s pour les élections à la commission des études ;

Sur proposition de la professeure Marty Laforest, du Département de lettres et communication sociale, appuyée par le professeur Thang Le Dinh, du Département de marketing et systèmes d'information, il est résolu de confirmer la professeure Mariane Gazaille, du Département des langues modernes et de traduction, à titre de présidence du comité de validation et de désigner les professeurs Adam W. Skorek, du Département de génie électrique et génie informatique, et François Labelle, du Département de management, à titre de scrutateurs.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

La présidence d'assemblée rappelle le calendrier des mises en candidatures :

- ✓ 3 mars 2022 : Envoi des bulletins de mise en candidature
- ✓ 10 mars 2022 : Rappel
- ✓ 17 mars 2022 : Fin de la période de mise en candidature
- ✓ 18 mars 2022 : Dévoilement des candidatures reçues

La présidence d'assemblée indique qu'à la fermeture de la période des mises en candidature, le 17 mars 2022, le secrétariat avait reçu les candidatures suivantes :

#### Trésorerie

Professeur Pier-Luc Lajoie, Département des sciences comptables  
Candidature appuyée par le professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie

#### Vice-présidence aux affaires universitaires

Professeur Denis Leroux, Département des sciences de l'environnement  
Candidature appuyée par la professeure Liette St-Pierre, Département des sciences infirmières

#### Vice-présidence aux services à la collectivité

Professeure Marianne Paul, Département d'orthophonie  
Candidature appuyée par la professeure Dima Safi, Département d'orthophonie

#### Vice-présidence aux relations de travail

Professeure Sonia El Euch, Département des sciences de l'éducation  
Candidature appuyée par le professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie

#### Secrétariat

Aucune candidature déposée

Pour ce poste, la présidence d'assemblée fait la lecture de l'article 8.2.i des Statuts :

*« Si un ou des postes d'officier, autre qu'à la présidence, ne sont pas pourvus lors de l'assemblée générale du mois de mars, le conseil syndical pourvoit le ou les postes vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale. »*

La présidence d'assemblée indique que le conseil syndical se réunira le 28 avril prochain. Les membres sont invités à déposer leur candidature au plus tard le 14 avril.

La présidence d'assemblée invite les candidat.e.s à signaler à l'assemblée les motivations qui les amènent à solliciter un mandat au comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR.

À la fin des présentations, la présidence d'assemblée remercie les candidat.e.s et elle invite les membres à poser leurs questions.

La présidence d'assemblée indique que la période de scrutin se déroulera du 31 mars à 17h au 5 avril 2022 à 17h et qu'il s'agit d'un scrutin électronique comme le prévoit la *Règle 17 régissant les modes de scrutins*. Les membres recevront un courriel les invitant à se prononcer.

#### **AG161-31-03-2022-08 Élection au comité de promotion**

##### **1. Substitut – Regroupement 1 – Sciences humaines et sciences sociales**

La présidence d'assemblée indique qu'un poste de substitut au comité de validation demeure vacant. Aucune candidature n'a été déposée durant la période de mise en candidature, soit du 3 au 17 mars 2022.

La présidence d'assemblée présente ce que prévoit l'article 8.3 des Statuts :

- le poste demeure ouvert jusqu'à l'assemblée générale si aucune candidature n'est déposée à la fermeture de la période de mise en candidature ;
- il s'agit d'un mandat de trois ans renouvelable.

La présidence d'assemblée lance un appel pour une mise en candidature auprès des membres présents à l'assemblée générale. Le poste vacant ne concerne que les professeur.e.s provenant du regroupement 1 – sciences humaines et sciences sociales).

Le professeur Jason Luckerhoff, du Département de lettres et communication sociale, manifeste son intérêt. La professeure Marty Laforest, du Département de lettres et communication sociale, appuie la candidature.

La présidence d'assemblée indique que les membres du Syndicat seront invités à se prononcer sur cette candidature via un scrutin électronique, comme le prévoit la *Règle 17 régissant les modes de scrutins*.

#### **AG161-31-03-2022-09 Rapport du comité exécutif pour l'année 2021-2022**

La présidence d'assemblée invite les membres du comité exécutif à présenter leur rapport de l'année 2022-2023.

La présidence d'assemblée demande aux membres d'adresser leurs questions aux officiers et aux officières concerné.e.s.

Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

#### **AG161-31-03-2022-10 Affaires nouvelles**

La présidence d'assemblée invite les membres à prendre la parole.

Un professeur partage son inquiétude face à l'absence de mécanisme pour retracer les étudiant.e.s en cas d'incivilité dans les appréciations des professeur.e.s.

Un professeur indique que l'administration de l'UQTR a annoncé que la session d'été se déroulera en présentiel. Il s'inquiète de cette annonce en raison de l'arrivée de la 6<sup>e</sup> vague de la Covid-19. Le président du Syndicat mentionne que la décision est prise depuis longtemps par l'administration et que le Syndicat va demander une plus grande liberté de choix pour les professeur.e.s désirant enseigner en présentiel ou à distance.

Un professeur tient à remercier la secrétaire du Syndicat, la professeure Lyne Cloutier, qui termine son mandat au comité exécutif.

Le comité exécutif du Syndicat tient à souligner le départ à la retraite du professeur Georges Abdul-Nour et à le remercier pour sa carrière de 37 années passées à l'UQTR. Le président du Syndicat tient à remercier son camarade pour les trois années passées à titre de vice-président aux affaires universitaires du Syndicat.

Les membres du Syndicat remercient chaleureusement les professeur.e.s Lyne Cloutier et Georges Abdul-Nour pour leur engagement syndical.

#### **AG161-31-03-2022-11      Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin**

La présidence d'assemblée rappelle qu'en raison de la *Règle 17 régissant les modes de scrutins*, la constatation des résultats aura lieu le mardi 5 avril 2022 à compter de 17h.

CONSIDÉRANT	la Convention collective 2018-2022 ;
CONSIDÉRANT	les <i>Statuts du SPPUQTR</i> ;
CONSIDÉRANT	la <i>Règle 17 régissant les modes de scrutin</i> ;
CONSIDÉRANT	la période de scrutin électronique du 31 mars 2022 à 17 h jusqu'au mardi 5 avril 2022 à 17 h ;
CONSIDÉRANT	le dévoilement des résultats du vote le 5 avril 2022 à 17 h ;

Sur proposition de la professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, appuyée par la professeure Mariane Gazaille, du Département des langues modernes et de traduction, il est résolu d'ajourner l'assemblée générale des professeur.e.s du 31 mars 2022 jusqu'au 5 avril 2022 à 17 h.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

La présidence d'assemblée déclare l'ajournement de l'assemblée générale du Syndicat à 15h07.

#### **AG161-31-03-2022-12      Résultats des élections**

Le mardi 5 avril 2022 à 17h, les membres du comité de validation, la professeure Mariane Gazaille, du Département des langues modernes et de traduction, à titre de présidente, et les professeurs Adam W. Skorek, du Département de génie électrique et génie informatique, et François Labelle, du Département de management, à titre de scrutateurs, ont procédé à la constatation des résultats et



annoncent que 162 professeur.e.s se sont prévalu.e.s de leur droit de vote pour l'élection de professeur.e.s au comité exécutif et au comité de promotion.

#### Comité exécutif

##### Trésorerie

Professeur Pier-Luc Lajoie, Département des sciences comptables

Pour : 94 % (143) - réélu

Contre : 1 % (1)

Abstention : 5 % (8)

##### Vice-présidence aux affaires universitaires

Professeur Denis Leroux, Département des sciences de l'environnement

Pour : 87 % (130) - élu

Contre : 6 % (9)

Abstention : 7 % (11)

##### Vice-présidence aux services à la collectivité

Professeure Marianne Paul, Département d'orthophonie

Pour : 92 % (139) - réélue

Contre : 3 % (4)

Abstention : 5 % (8)

##### Vice-présidence aux relations de travail

Professeure Sonia El Euch, Département des sciences de l'éducation

Pour : 73 % (111) - réélue

Contre : 13 % (19)

Abstention : 14 % (22)

#### Comité de promotion

Membre substitut – regroupement 1 – sciences humaines et sciences sociales

Professeur Jason Luckerhoff, Département de lettres et communication sociale

Pour : 89 % (135) - élu

Contre : 8 % (12)

Abstention : 3 % (5)

Selon la *Règle 17 régissant les modes de scrutins* du Syndicat :

- e. Le quorum pour les scrutins relevant de l'assemblée générale du Syndicat est de 25 % des membres du Syndicat.

Le taux de participation est de 36 %.

### **AG161-31-03-2022-13 Clôture de l'assemblée**

Après la constatation des résultats le mardi 5 avril 2022 à 17h, la séance est formellement close.

Présidente d'assemblée

Secrétaire

\_\_\_\_\_  
Lyne Cloutier  
Secrétaire du Syndicat

\_\_\_\_\_  
François Landry  
Conseiller aux affaires universitaires

## Annexe – Rapport du comité exécutif 2021-2022

Action prioritaire	Préparer la négociation de la convention collective 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser l'information recueillie à partir de la tournée départementale</li> <li>Consulter les professeur.e.s via un ou plusieurs sondages</li> <li>Tenir une série de rencontres thématiques</li> <li>Poursuivre les travaux des comités de réflexion (stages, LAC, formation à distance, programmes court, direction départementale)</li> <li>Procéder à une analyse critique de la convention 2018-2022</li> </ul>
Actions à poursuivre	Valoriser la saine gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser le rôle des directions de départements, de programme, de clinique et de centre et institut de recherche</li> <li>Mobiliser les professeur.e.s et favoriser leur implication dans les comités et les instances de l'UQTR</li> <li>Soutenir les professeur.e.s provenant de programmes ou de départements sans direction</li> </ul>
	Favoriser une relève au comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sollicitation auprès de professeur.e.s intéressé.e.s</li> </ul>
Relations de travail	Négocier la reconnaissance de la gestion des stages dans la tâche des professeur.e.s	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion en cours avec les doyens et VPAU</li> </ul>
	Négocier les reconnaissances de tâches atypiques pour les stages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion en cours avec les doyens et VPAU</li> </ul>
	Négocier les heures de laboratoire d'apprentissage clinique (LAC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion en cours avec les doyens et VPAU</li> </ul>
	Négocier une politique de la formation à distance	
	Négocier le calcul de tâche professorale au retour d'un long congé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion en cours avec la DRT</li> </ul>
	Doter le Syndicat d'un protocole d'accompagnement des professeur.e.s permettant de baliser ses interventions dans les cas de harcèlement au travail, de discrimination et d'incivilité touchant ses membres	
Affaires universitaires	Organiser des rencontres préparatoires aux réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR et expédier aux délégué.e.s et aux directions de département l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres préparatoires avant chaque réunion de CA et de CÉ</li> </ul>
	Outiller et encourager les professeur.e.s dans leur cheminement de carrière	
	Étudier la reconnaissance de la gestion des stages dans la tâche des professeur.e.s	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion en cours avec les doyens</li> </ul>
	Étudier les reconnaissances de tâches atypiques pour les stages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion en cours avec les doyens</li> </ul>
	Définir les heures de laboratoire d'apprentissage clinique (LAC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion en cours avec les doyens</li> </ul>

	Étudier les problématiques liées à la formation à distance	
	Faire le point sur les programmes courts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier entre les mains du CRU</li> </ul>
Services à la collectivité	Intégrer les nouveaux et nouvelles professeur.e.s	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souper d'accueil (7 octobre)</li> <li>• Mise à jour de la section Nouveaux professeurs du site Internet (à venir)</li> </ul>
	Poursuivre la promotion des professeur.e.s qui se démarquent au cours de l'année (reconnaissance et engagement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissances des profs s'étant démarqués (à venir en mai/juin)</li> <li>• Reconnaissances des profs engagé.e.s auprès du Syndicat (à venir en mai/juin)</li> </ul>
	Offrir une série de dîners-conférences sur des sujets d'actualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président de la FQPPU (10 novembre)</li> <li>• Campagne ARC (15 février)</li> <li>• Impact pandémie chez les professeurs (23 mars)</li> <li>• Relations médias (à venir le 27 avril)</li> </ul>
	Organiser avec le Comité du 50e les festivités du 50e anniversaire du Syndicat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capsules vidéos :</li> <li>• #2 « Mobilisation en 3 temps » (septembre 2021)</li> <li>• #3 et #4 (en montage final)</li> <li>• L'Œil ouvert hors-série 50e – sous la direction de Marc André Bernier (septembre 2021)</li> <li>• Bulletins historiques :</li> <li>• #2 « Mobilisation en 3 temps » (janvier 2022)</li> <li>• #3 « SPPUQTR au féminin » (mars 2022)</li> <li>• #4 et #5 (en préparation)</li> <li>• Diaporama de photographies (en préparation)</li> <li>• Lunch du 50e (à venir, mai 2022)</li> </ul>
	Procéder à une mise à jour de la liste des écoles secondaires pour l'octroi de bourses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste et règle d'attribution mise à jour</li> </ul>
	Documenter les différentes marches à suivre pour les activités du CSC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de 3 règles internes :</li> <li>• Bourses aux élèves d'écoles secondaire</li> <li>• Bourses aux étudiant.e.s au collégial</li> <li>• Organisation de conférence</li> </ul>
Secrétariat	Superviser le déploiement des outils de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animer le site Internet</li> <li>• Développer le livrable du bulletin d'information L'Œil ouvert</li> <li>• Stimuler la réflexion et animer des débats sur la vie universitaire</li> </ul>
	Doter le Syndicat d'une règle pour l'adoption des lettres d'entente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption par le conseil syndical (17 mars)</li> </ul>
	Doter le Syndicat d'une règle sur les décisions huis clos du comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption par le conseil syndical (28 octobre)</li> </ul>
	Stimuler la réflexion sur le rôle et les responsabilités des délégué.e.s du conseil syndical	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Session d'accueil pour les nouveaux délégués avec les présentations et un rappel des rôles et responsabilités</li> <li>• Rédaction d'un article dans L'Œil ouvert</li> </ul>
	Organiser un comité de soutien et de communication pour la négociation de la convention collective 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du comité de communication centrale</li> <li>• Création d'un comité stratégique</li> </ul>
	Promotion 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des critères, méthodes et modalités de promotion des professeur.e.s</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation d'une rencontre visant la préparation d'un dossier de promotion (2 décembre)</li> </ul>
Trésorerie	Superviser l'intégration progressive des placements socialement responsables au Fonds de défense professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion du Comité d'étude FDP (3 novembre)</li> </ul>
	Analyser le budget de l'UQTR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (à venir en avril)</li> </ul>
	Procéder à une étude comparative de la rémunération des professeur.e.s	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse complétée</li> </ul>
Représentation	Poursuivre les activités de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions régulières</li> <li>• Discussion et représentation sur les relations de travail</li> </ul>
	Maintenir l'implication du Syndicat au sein des organismes de représentation nationale des professeur.e.s d'université	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions du conseil fédéral</li> <li>• Participation aux réunions du CLIUQ</li> </ul>
	Maintenir l'implication du Syndicat au sein du Comité sur le financement et la gouvernance des universités de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) et au CLIUQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions</li> <li>• Participation aux réunions du CLIUQ</li> </ul>
	Participer au Forum des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions régulières et extraordinaires</li> <li>• Nouveau mandat donné au Forum.</li> </ul>
	Participer au Comité multisyndical de santé et sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions</li> </ul>
	Participer au Comité santé et mieux-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions</li> </ul>
	Favoriser et développer des collaborations avec l'AGE UQTR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres avec l'AGE</li> </ul>